



No de résolution

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité régionale de comté de Joliette tenue le jeudi 10 janvier 2019 à 10 h au lieu habituel des sessions, 632, rue de Lanaudière à Joliette, à laquelle étaient présents :

Monsieur Mario Lasalle, maire de Crabtree, Monsieur Roland Charest, maire de Saint-Pierre, Monsieur Alain Beaudry, maire de Joliette, Monsieur Marc Corriveau, maire de Saint-Thomas, Monsieur Robert Bibeau, maire de Saint-Charles-Borromée, Monsieur François Desrochers, maire de Saint-Ambroise-de-Kildare, Madame Françoise Boudrias, mairesse de Sainte-Mélanie, Madame Suzanne Dauphin, mairesse de Notre-Dame-des-Prairies tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Bellemare, préfet et maire de Saint-Paul.

Était également présent Monsieur Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC de Joliette.

001-01-2019

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Robert Bibeau, appuyé par M. François Desrochers et unanimement résolu que la séance débute à 10 h.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, fait la lecture aux membres du Conseil de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du 10 janvier 2019 et constate le quorum requis pour la tenue de ladite séance extraordinaire du Conseil de la MRC de Joliette.

002-01-2019

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Robert Bibeau, appuyé par M. François Desrochers et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Administration générale
 - 4.1 Embauche – poste à la direction générale
5. Varia
6. Période de questions
7. Levée de la séance

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux élus.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

003-01-2019

4.1 EMBAUCHE – POSTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT le mandat confié à la firme Groupe M.M.G.C. pour effectuer le processus de recrutement pour le poste de la direction générale de la MRC de Joliette ;

CONSIDÉRANT les entrevues réalisées par le comité de sélection de la MRC et le consultant le 12 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection ;



No de résolution

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc Corriveau, appuyé par M. Mario Lasalle et unanimement résolu :

- 1- De procéder à l'embauche de Mme Marie-Josée Casaubon au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette ;
- 2- D'autoriser le préfet, M. Alain Bellemare, à signer le contrat de travail de la direction générale ;
- 3- De remplacer le nom de Jacques Bussièrès par celui de Mme Marie-Josée Casaubon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à la liste des signataires actuels pour les effets bancaires à la Caisse Desjardins de Joliette, avec le préfet M. Alain Bellemare, la préfète suppléante Mme Céline Geoffroy et le contrôleur aux finances Mme Josée Plante ;
- 4- De demander une nouvelle carte de crédit Visa Desjardins au nom de Mme Marie-Josée Casaubon et de faire annuler celle au nom de Jacques Bussièrès.

6. VARIA

Aucun point supplémentaire n'est ajouté.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question n'est adressée aux élus.

004-01-2019

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Robert Bibeau, appuyé par Mme Suzanne Dauphin et unanimement résolu que la séance soit levée à 10h15.


Alain Bellemare, préfet


Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim